

**Légende :**

-  limites communales
-  renforcer la centralité du bourg et optimiser le tissu bâti
-  cadrer l'évolution des hameaux
-  Prévoir une extension du tissu bâti destinée à l'habitat
-  maintenir et développer les liaisons douces
-  prévoir des équipements collectifs
-  préserver l'espace agricole
-  préserver paysage et biodiversité bois, vallées de l'Eure et d'Oisemont, cœurs d'îlots...

